

— LA —

SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Au prone. — II Offices de l'Eglise. — III Titulaires d'églises paroissiales. — IV Prières des Quarante-Heures. — V Correspondance romaine. — VI L'élection de Pie X. — VII Nouvelles religieuses. — VIII Instructions du Saint-Office relativement à l'exécution du décret " Lamentabili ". — IX Nouvelles indulgences. — X Chapelets indulgenciés. — XI La Providence, maison-mère : Cérémonie de vêtiture et de profession. — XII Aux prières.

AU PRONE

Le dimanche, 1 décembre

On annonce :

Les fêtes de saint François-Xavier et de l'Immaculée-Conception ;
Le premier vendredi du mois.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 1 décembre

10 DIVERS OFFICES DE CE JOUR :

a) On commence en ce jour le saint temps de l'Avent. Le mot *Avent* veut dire *avènement*. Les quatre semaines qui le composent rappellent les quatre mille ans qui précédèrent l'avènement du Fils de Dieu sur la terre. Aussi l'office que récitent les prêtres au bréviaire, aussi bien que les messes (non des fêtes de cette période, mais) du temps de l'Avent, se composent-elles, en grande partie, des prophéties relatives aux deux avènements de Dieu sur terre, dans sa chair par sa naissance temporelle et dans sa gloire pour nous juger. L'Eglise fait répéter beaucoup de soupirs des saints patriarches après la venue du Messie, afin de nous préparer par ces paroles enflammées (*Rorate cali... etc.*) à la venue mystique de Jésus dans notre âme.

Autrefois l'on jeûnait pendant l'Avent, mais avec moins de rigueur que pendant le Carême. C'est pourquoi, nos évêques, voulant retrancher les jeûnes que nous avons faits jusque là avec l'Eglise universelle, la veille des fêtes d'apôtres et de celle de saint Jean-Baptiste, demandèrent en 1848 de les transporter à l'Avent. C'est depuis cette époque qu'on jeûne, dans toute l'ancienne province ecclésiastique de Québec, tous les mercredis et vendredis de l'Avent, outre le mercredi, vendredi et samedi des quatre-temps de l'Avent et la veille de Noël qui étaient déjà accom-

pagnées de jeûne. Ce jeûne de l'Avent est destiné à nous préparer à célébrer saintement la fête de Noël. Nous devons aussi nous préparer au suprême avènement de ce même Sauveur qui se fera au moment de la mort de chacun et se répètera au dernier jour du monde.

b) On célèbre demain la fête de sainte Bibiane, vierge et martyre. Julien l'Apostat, au IV^e siècle, exila Flavius gouverneur de Rome qui était un chrétien exemplaire, puis le mit à mort. Il dépouilla ensuite de leurs biens ses filles Démétrie et Bibiane et les laissa languir dans la misère. Les jeunes vierges supportèrent avec la plus grande patience la pauvreté et toutes les souffrances qu'elle leur causa. Démétrie mourut de faim aux pieds du juge qui voulait abuser de sa misère pour la faire apostasier. Il confia alors Bibiane à une femme perdue de mœurs chargée de la corrompre. Mais Bibiane, aidée de la grâce puissante de Dieu, et protégée par son père et sa sœur martyrs, méprisa les promesses, les menaces, les discours licencieux, les provocations et les mauvais traitements pour conserver la foi et la vertu. Son juge, irrité de sa dé faite, la condamna à explorer sous les coups et à être livrée aux bêtes. Lorsqu'elle expira, un prêtre enleva furtivement le corps de la martyre et lui donna la sépulture chrétienne.

2^o DISPOSITION DE CES OFFICES :

Office du I dim. de l'Avent, *semi-double* ; 2^e or. *Deus, qui*, 3^e *Ecclesiae*, ou pour le pape ; préf. de la Trinit. — Aux II vêpres, mém. de sainte Bibiane ; (il n'y a pas de suffrages pendant l'Avent).

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 8 décembre fête de l'Immaculée-Conception

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Sainte-Adèle et Saint-Grégoire-le-Thaumaturge.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Basilique et Clyde.

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Saint-Armand et Saint-Ours.

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Cathédrale.

DIOCÈSE DE PEMBROKE. — Blach Bay.

J. S.

Prières des Quarante-Heures

VENDREDI,	29	NOVEMBRE	—	Saint-Irénée et les autres églises
DIMANCHE,	1	DÉCEMBRE	—	Cathédrale. [et chapelles.
MARDI	3	"	—	Caughnawaga.
JEUDI,	5	"	—	Couvent des Sœurs de l'Immaculée-Conception.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 6 novembre 1907.

LE mois de novembre est consacré aux défunts, et la sainte Eglise nous invite de toutes les manières à prier pour ces saintes âmes qui expient encore dans le purgatoire les fautes qu'elles ont commises pendant leur vie. Nombreuses sont les associations pour le soulagement de ces âmes, soit à Rome, soit ailleurs. Il y a même une confrérie qui fut érigée en 1750 sous l'invocation des âmes du purgatoire. Ces âmes, en effet, étant saintes devant Dieu et purifiées de leurs fautes, peuvent intercéder pour nous et si elles ne peuvent rien pour elles, demandez à Dieu les grâces nécessaires à ceux qui leurs sont charitables de secours spirituels.

— Les différentes histoires que l'on raconte à ce sujet prouvent que ces saintes âmes nous sont parfois secourables même dans cette vie; il est certain qu'elles nous le seront au point de vue spirituel en intercédant auprès de Dieu, et nous rendant au centuple la miséricorde dont nous avons usé envers elles. Ce n'est point qu'il faille croire toutes les histoires que l'on raconte; c'est le cas de répéter le mot de l'Écriture: «Epreuvez le tout et retenez ce qui est bon». Mais si chaque histoire doit être passée au crible, il serait imprudent et téméraire de nier que ces saintes âmes ne viennent jamais visiter les vivants pour solliciter leurs prières; et cela par la permission de Dieu, désireux de diminuer les souffrances d'une personne déterminée, et de nous donner par ces apparitions une conception plus claire de l'horreur que doit nous inspirer le péché et de la sévérité des jugements du Seigneur.

— Il y a à Rome plusieurs archiconfréries pour le soulagement des âmes du purgatoire. J'ai parlé déjà de celle qui était

à Saint-Nicolas *in Arcione* et s'est transportée à Saint-Vincent et Anastase. Une autre fut érigée en 1840 dans l'église de Santa Maria *in Monterone*. Et il me serait facile d'étendre cette liste et de prouver qu'à Rome le culte des morts est toujours intense. Il suffit d'aller pour cela au cimetière pendant les premiers jours de novembre. Chaque tombe a sa lampe qui brille la nuit comme une petite étoile, et qui se consumant pour Dieu sans aucun avantage de la créature, est dans la nouvelle loi ce que l'holocauste était dans l'ancienne.

— Mais il y a à Rome une petite église spécialement dédiée au Sacré-Cœur pour le soulagement des âmes du purgatoire. Elle a été fondée par le Père Victor Jouet, qui y a érigé, avec l'autorisation pontificale, une archiconfrérie enrichie de nombreuses indulgences, et qui publie chaque mois un intéressant bulletin de l'Association. C'est dans cette église qu'apparut brusquement, il y a une dizaine d'années, une tête d'homme douloureusement contractée qui pouvait être celle d'une âme du purgatoire. Voici en quelles circonstances. Pendant une messe, une tenture placée auprès de l'autel prit feu, on se précipita, on arracha violement les lambeaux enflammés, mais l'incendie avait fait en partie son œuvre. La fumée avait noirci légèrement les murs, mais elle avait pris une forme étrange et inattendue. De nuages de fumée, d'abord indécis, ayant à leur base des flammes rouges provenant du rouge des tentures brûlées, émergeait une tête d'un aspect saisissant que l'on ne pouvait oublier quand on l'avait vue une fois. Le visage était tourné du côté opposé à l'autel, les traits étaient plus indiqués que finis ; et c'est précisément ce vague qui donnait à la tête en question une impression de douleur encore plus angoissante en laissant l'imagination deviner ce qui n'était pas nettement accusé. Toute la ville de Rome se précipita pour voir cette tête ; on a dit que d'après des visions que l'on avait eues, elle représentait un certain M.

X, qui aurait été en purgatoire pour n'avoir pas rendu du bien mal acquis, ses héritiers n'ayant point fait leur devoir. Il est une chose certaine c'est qu'après ce fait il y a eu des restitutions importantes. Le peintre polonais Siemradzki, le fameux auteur des Torches vivantes de Néron, à qui on a payé 500,000 francs le plafond du grand théâtre de Buda-Pest voulut visiter cette fresque d'un nouveau genre. Sa technique le confondit, et il disait ensuite qu'avec tous ses moyens il lui faudrait au moins vingt-quatre heures pour copier cette figure.

— A côté de cette petite église, le Père Jouet a rassemblé ce qu'il appelle un musée des âmes du purgatoire. Un certain nombre de ces apparitions ont laissé des traces sensibles de leur présence. C'est un livre brûlé par une main de feu, qui a laissé son empreinte sur un grand nombre de feuillets ; c'est une table où l'apparition a tracé une croix en consumant le bois ; des vêtements sur lesquels on voit l'empreinte de la main qui les a touchés, etc, etc. En somme ce musée serait la documentation positive de l'apparition. Quelle est sa valeur ?

— Il est clair que pour celui qui a eu une vision, ce témoignage sensible a une valeur évidente : elle lui prouve qu'il a bien réellement vu, et n'a pas été le jouet d'une hallucination. L'apparition documente sa présence et en laisse les traces. Mais pour celui à qui il rapporte l'apparition, la valeur de ce signe n'ajoute pas grand chose au récit, et toute la crédibilité dépend de la véracité de celui qui le fait. Quant au tiers qui lit ce récit dans une revue, la présence de ce signe semble inutile, car il ne peut contrôler la véracité initiale de qui a fait la narration de ce qui lui est arrivé. Si ce signe était de telle nature qu'on ne put obtenir par des moyens humains le même résultat, par exemple une main de feu s'appliquant sur le marbre et le fondant, ce serait différent ; mais le musée du

Père Jouet ne renferme rien de pareil et tous les documents qu'il contient auraient pu, à la rigueur, être truqués. J'ajoute enfin comme dernière remarque pour bien mettre les choses au point, que ces apparitions sont faites dans un but nettement particularisé ; elles s'adressent uniquement à celui qui en est le témoin, et pas à d'autres. Voilà pourquoi, quand Dieu le permet, l'apparition donne un signe, mais ayant uniquement pour but de démontrer à l'individu qu'il n'a pas été le jouet de ses sens et qu'une apparition surnaturelle a certainement eu lieu.

— Ces réserves faites, et il faut nécessairement les faire pour ne pas assigner à ces documents une valeur qu'ils ne sauraient avoir, ni en eux-même, ni de par la volonté de Dieu qui a permis leur production, une visite à ce musée est très intéressante. De son ensemble il résulte que des âmes des défunts apparaissent ; des documents qui accompagnent les objets, des relations nombreuses et clairement documentées, on voit que ces personnes sont de bonne foi, racontent ce qu'elles ont vu, et ne sont pas des hallucinées. On sent aussi combien est grande la miséricorde de Dieu pour ces pauvres âmes souffrantes qui sont entre les mains de la justice et pour lesquels il n'hésite pas, dans le but de diminuer leurs peines et d'abrèger le temps de leur exil, de bouleverser ce que nous appelons les lois de la nature. C'est au fond l'enseignement qui se dégage lumineusement de ce musée du purgatoire.

DON ALESSANDRO.

AUX PRIERES

Sœur Marie du Carmel Derouin, religieuse choriste, des Religieuses de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur, décédée à Lorette, Parc Laval.

M. Thomas Quilleam, décédé à Montréal.

L'ELECTION DE PIE X

QN connaît l'histoire du conclave qui a donné à Léon XIII un digne successeur. Ce qui est moins connu ce sont des incidents singuliers qui viennent d'être révélés par un livre italien, imprimé à Rome avec l'autorisation du maître du Sacré-Palais : *Cenni biografici della serva di Dio Paola Mandotori Souhetti*.

A titre de simple curiosité, il est permis de les signaler sans vouloir en exagérer la signification.

En 1903, une pieuse fille, Paola, vivait à Rome, dans le couvent de Saint-Joseph de Cluny, habité surtout par des religieuses françaises. Elle y était entrée quelque années auparavant, en offrant sa vie pour l'Eglise et pour l'élection du futur pape. Elle mourut la nuit qui suivit l'élection de Pie X. Pendant les dernières années de sa courte existence, elle eut des visions concernant surtout l'Eglise, la papauté et la France. Elle en parlait à la Sœur Bertille, laquelle prenait des notes et préparait ainsi, à son insu et à celui de la voyante, le curieux volume que nous indiquons.

Donnons quelques exemples de ces oracles. Dès le 9 décembre 1899, elle entrevoit pour la France « une persécution terrible, mais aussi un nouveau pape selon le « Cœur de Jésus ». Il n'est pas à Rome, il a plus de soixante ans, « mais Jésus lui donnera tant de vigueur qu'il redeviendra jeune avec sa belle tête d'argent ». Comme on s'étonnait que le nouveau pontife fut déjà choisi, elle ajouta : « Léon XIII vivra encore quelques années, qui sont prises sur la vie d'une victime, afin qu'il ait le temps de pourvoir aux affaires de France ». Plusieurs fois, elle prononça l'éloge du futur pape, qui « mène la vie d'un saint, d'un pauvre et d'un ardent ministre du sanctuaire ». En mai 1901, elle dit même : « Le nouveau pape sera Pie. Pie de

nom et de fait ; sa vie sera une copie de celle de Jésus : pauvreté et dignité ». En 1902, le 3 mars, anniversaire de la naissance et du couronnement de Léon XIII, elle déclara que Jésus lui laisserait encore une année et plus, parce que de grands malheurs se préparent pour la France, mais pas encore pour Rome. Le 3 mars de l'année suivante, elle connut que le pape mourrait « dans quelques semaines ». On sait qu'il succomba le 20 juillet.

Mais voici, avec le 2 août, l'ouverture du Conclave. Paola croit voir les anges qui conduisent les cardinaux, chacun à sa place. Elle ajoute : « Dans la cellule où est celui que Jésus aime, c'est un enfer. Les démons, comme des bêtes féroces, veulent l'étouffer. Il souffre à faire pitié même aux pierres, et ne se plaint pas. Il est tout occupé à prier pour l'Eglise et ne dit pas autre chose que : « Jésus, me voici prêt à faire votre sainte volonté ».

Le 3 août fut une journée de vives douleurs pour Paola. Dans la soirée, elle recommanda de prier beaucoup pour le nouvel élu qui vient d'avoir la majorité des voix. Sa profonde humilité le fait suer comme du sang ; il se sent mourir, il gémit comme Jésus dans le Jardin, et, prosterné dans sa cellule, il ne prend pas de repos, à peine de nourriture...Quelle nuit terrible ! L'enfer est en furie surtout les démons qui s'acharnent contre l'Eglise de France.

Le 4 août fut le jour décisif. A 7 heures du matin, Paola annonce que l'élection est faite : « C'est celui de Venise, c'est le cardinal Joseph, celui qu'elle attendait tant, mais auquel le monde ne pensait pas ; c'est le saint annoncé, l'élu de Jésus ». Elle insista sur ces pensées, remercia Dieu d'un tel choix et ajouta :

« Maintenant, mon sacrifice est accompli. Faites de moi ce que vous voudrez ».

Paola était radieuse. Personne ne croyait à sa mort si prochaine. Dans la journée, elle entend les crieurs de la bonne nouvelle. Vers le soir, elle est abattue et saisie par la fièvre. A minuit, l'éta' est désespéré ; à 3 heures du matin, elle reçoit l'extrême-onction, puis l'agonie commence ; vers 4 heures, elle n'était plus.

NOUVELLES RELIGIEUSES

EGLISES incendiées. — Les unes après les autres, nos paroisses, d'ailleurs si prospères, sont bien éprouvées. Naguère, c'était Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Cunégonde, dont les églises brûlaient comme des fétus de paille. Cette année même, dans Montréal encore, ce furent les temples de Saint-Léonard de Port-Maurice et de la Côte Saint-Paul, que l'incendie dévasta. Hier, c'est-à-dire dans la première quinzaine de novembre, pareillement l'église de la Longue-Pointe flambait exactement dans la nuit du 7 au 8 novembre.

Ce sont des épreuves que, grâce à Dieu, l'on sait partout généreusement supporter. Mais le sacrifice coûte toujours. On hésite à croire que tous ces malheurs—ceux de Saint-Léonard, de la Côte Saint-Paul et de la Longue-Pointe—soient dûs à la malice humaine, et pourtant, comment expliquer que le hasard soit à ce point tenace ? La leçon à tirer au point de vue humain, c'est qu'il faut multiplier les précautions à prendre.

A la Longue-Pointe, c'est un beau petit temple, riche en souvenirs, que l'incendie a rasé. On parle de \$30,000.00 à \$40,000.00 de pertes. Déjà, il y a quelques années—quatorze ans—cette église avait brûlé ; mais les murs étaient restés debout, les ornements avaient pu être sauvés. Cette fois, tout y a passé, l'on n'a rien sauvé, pas même les Saintes Espèces.

Et donc, les vieux murs de 1724 ne survivront pas pour les générations de l'avenir ? Et donc, les navigateurs du Saint-Laurent ne fixeront plus, comme point de repaire, le vieux clocher qu'ils connaissaient si bien, et devant lequel ils se signaient ? Sur les bords du grand fleuve, ou un peu plus haut, l'on construira une nouvelle église, plus large sans doute, plus spacieuse, plus riche ? Oui, mais les « vieux » regretteront l'ancienne. Elle avait du cachet. C'est le charme des vieilles choses — comme des vieilles gens — d'avoir longtemps vécu !

Un nouveau chanoine honoraire.—Le mardi, 5 novembre, à l'occasion de la célébration de la fête patronale du Séminaire de Sainte-Thérèse, au dîner des anciens élèves, Mgr Racicot, qui représentait Mgr l'archevêque, a annoncé que par décision de Sa Grandeur, le supérieur du Séminaire, M. l'abbé Arthur Jasmin, avait été créé chanoine honoraire de la cathédrale de Montréal. C'est le deuxième supérieur de Sainte-Thérèse à qui échoit ainsi l'honneur du canonicat. L'un des supérieurs, M. Antonin Nantel, est également chanoine honoraire de Montréal.

Outre le mérite personnel des titulaires, il est sensible que l'on veut aussi reconnaître, par de telles distinctions, le mérite de l'institution : de cette maison térésiennne qui, modestement mais sûrement, pousse son œuvre de formation éducatrice dans le sol de la patrie canadienne depuis bientôt cent ans.

Le monument Montcalm.—Non loin du château de Candiac, à Vauvert, département du Gard, en France — lieu de naissance du Marquis de Montcalm, — l'on projette d'élever bientôt un monument à la mémoire de *notre* héros de Carillon et des Plaines d'Abraham. Le comité d'organisation de là-bas s'est mis en rapport avec quelques-uns des plus marquants parmi nos compatriotes, et nous avons été invités à contribuer

pour honorer dans le marbre et le bronze celui que « nos gens » appelaient jadis « *M. le Marquis* » tout court.

A Montréal, M. le sénateur L.-O. David a donné, le 29 octobre, dans la salle du Monument national, une conférence historique sur le grand vaincu de notre époque héroïque de 1759-1760. Le distingué conférencier a été suivi et goûté par un auditoire vraiment sympathique mais aussi hélas ! trop restreint, beaucoup trop. Ce serait dommage, si nous perdions le culte de nos traditions et l'amour de notre histoire. Sans doute, il faut faire la part des circonstances : nous avons beaucoup de conférences, de discours, de séances, cet automne, et cela explique qu'on y soit moins assidu.

Pour compléter la somme que M. L.-O. David et ses amis voulaient envoyer en France, les journaux ont raconté qu'on avait fait tenir, de l'archevêché, à M. le sénateur, une liste de souscripteurs dont les largesses ont dû être bienvenues. Ce sont les curés de la ville et les communautés qui ont comblé la lacune, si lacune il y avait. Nous avons voulu le dire ici. Il est bon qu'on sache que le clergé ne se désintéresse jamais des œuvres vraiment patriotiques.

La race noire. — M. le commandant Bénito Sylvain, un jeune nègre d'Haïti, ancien stagiaire de l'École du Génie maritime en France, qui porte également le titre d'aide-de-camp de l'empereur Ménélick, de passage à Montréal, a donné, lui aussi, dans les premiers jours de novembre, au Monument national, une conférence sur l'œuvre du relèvement des noirs — dont il a fait l'œuvre de sa vie — que Mgr l'archevêque a bien voulu présider et à laquelle un grand nombre de prêtres assistaient.

Le jeune apôtre de la cause anti-esclavagiste et civilisatrice des nègres parle un très beau français, et il argumente avec une remarquable chaleur de conviction. Il a eu, chez nous, un vrai succès.

A la fin de la séance, Mgr l'archevêque a remis un chèque de \$500.00, pour son œuvre, à M. Bénito Sylvain, et il l'a appelé « son frère » aux applaudissements de tous.

Au Grand-Séminaire. — Le dimanche, 17 novembre, Mgr l'auxiliaire présidait au Grand-Séminaire de la montagne, dans la nouvelle chapelle dont nous parlions ici naguère (1), une double cérémonie : la consécration de l'autel, dédié à la Vierge Marie, et la bénédiction d'un orgue nouveau. Au milieu du déploiement des pompes sacrées, que la présence des trois cents séminaristes rend si solennelles, la cérémonie, qui a duré quatre heures — de 8 heures à 12 heures — a été vraiment grandiose. On a remarqué une fois de plus combien la musique de Solesmes, savamment et pieusement exécutée, se prête admirablement à faire ressortir les grandes cérémonies de l'Église, que du reste elle abrège à cause de son allure plus rapide.

INSTRUCTIONS DU SAINT-OFFICE

Relativement à l'exécution du décret " Lamentabili "

 ES instructions suivantes émanées de la Congrégation du Saint-Office, ne s'adressent pas directement aux fidèles, mais intéressent spécialement les ordinaires des diocèses. Nous croyons bon, néanmoins, de les faire connaître, afin que les fidèles puissent se rendre compte de l'importance du décret, par l'insistance avec laquelle la Sacrée Congrégation du Saint-Office entend veiller à sa mise en vigueur. Ce sont là des instructions extrêmement précises. Tout le monde aura profit à les méditer.

(1) Cf : Livraison du 17 juin 1907. — Vol. 49, page 380.

“ Le récent décret de la Sacrée Congrégation de l'Inquisition romaine et universelle, du 3 juillet dernier, intitulé : *Lamentabili sane exitu*, a indiqué et proscrit un certain nombre de graves erreurs, que des écrivains, emportés par un désir effréné de libre-pensée et de libre-examen, répandent et défendent sous les dehors spécieux d'une science peu profonde.

“ Comme il arrive que ces erreurs s'insinuent secrètement, et, ce qui est grandement déplorable, séduisent des esprits inconsidérés, surtout parmi les jeunes gens, et une fois implantées, sont extrêmement difficiles à déraciner, et, même après avoir été arrachées, repoussent spontanément de nouvelles racines, les Eminentissimes et Révérendissimes cardinaux, comme moi, inquisiteurs généraux en matière de foi et de mœurs, ont jugé opportun d'annexer au décret susnommé des instructions, afin que fût atteint plus pleinement et plus efficacement le but que le Saint-Siège s'était proposé en réprimant ces erreurs.

“ Que donc les intéressés se rappellent d'abord qu'il est nécessaire, soit dans les séminaires pour les clers séculiers, soit dans les scolasticats pour les religieux, soit dans les Universités, lycées, gymnases, collèges et autres institutions d'éducation, d'enlever la formation des jeunes gens aux directeurs et maîtres convaincus ou notoirement suspects d'adhésion à ces erreurs.

“ Il sera également nécessaire d'interdire, surtout aux élèves des séminaires et en général à tous les ecclésiastiques, de s'abonner aux périodiques qui défendent ouvertement ou insinuent discrètement ces nouveautés erronées ou d'y donner la moindre collaboration. Qu'on ne s'écarte pas de cette règle, même pour des raisons qui paraîtraient graves, sans l'autorisation de l'ordinaire.

“ Enfin, il sera sage de différer ou même de refuser absolument l'ordination à ceux qui, ce qu'à Dieu ne

LA PROVIDENCÉ, MAISON-MERE

Cérémonies de vêtue et de profession

LE 20 novembre, le Révérend Père E.-J.-A. Tourangeau, o. m. i., présidait une cérémonie de vêtue et clôturait en même temps, par une allocution de circonstance, les exercices d'une retraite de huit jours.

Ont revêtu le saint habit : Mlles Berthe Charbonneau, Cordélla Desmarais, Lucie Lelièvre, Marie Mercille, Laura Bastien.

Le lendemain, fête de la Présentation, à 8 heures, M. le chanoine G.-M. Le Pailleur recevait l'émission des vœux annuels des Sœurs :

Eugénie Lamarre, dite Sœur Marie-Andronique, de L'Islet ; Marie-Olga Clément, dite Sœur Eulalie de Mérida ; Sœur Elise Doiron, de Grande-Anse ; Elzéma Paquin, dite Sœur Ange du Carmel, de Sainte-Ursule ; Albertine Arcand, dite Sœur Louis, de Sainte Gertrude ; Marie Bastien, dite Sœur Maxime de Vérone, de Maskinongé ; Emma Simard, dite Sœur Charles-Borromée, de Shawinigan.

Ont prononcé les vœux perpétuels : Sœurs Hygin, Françoise d'Amboise, Jean de Faconde, Marie-Egide, *professes vocales* ; Sœur Lydia Rhéaume, *professe coadjutrice*.

Le sermon de circonstance a été prêché par l'officiant.

Le saint sacrifice de la messe a été célébré par M. l'abbé J.-E. Bélair, frère de l'une des nouvelles professes.

AUX PRIERES

Sœur Joseph d'Egypte, née Laura Frigon, professe vocale, des Sœurs de la Charité de la Providence, décédée à Montréal.

Sœur Emma Grenier, professe coadjutrice, des Sœurs de la Charité de la Providence, décédée à Montréal.

Sœur Marie-Ludivine, née Philomène Bernard, professe de chœur, des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Hochelaga.